

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 septembre 2015
Français
Original : russe

Lettre datée du 18 septembre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir le texte du communiqué de la quatorzième Réunion des chefs des services spéciaux, services de sécurité et organismes d'application des lois, adopté à Iaroslav (Fédération de Russie) le 30 juillet 2015 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Churkin



**Annexe à la lettre datée du 18 septembre 2015 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Communiqué de la quatorzième Réunion des chefs
des services spéciaux, services de sécurité
et organismes d'application des lois**

La quatorzième Réunion des services spéciaux, services de sécurité et organismes d'application des lois s'est tenue à Iaroslav (Fédération de Russie) les 29 et 30 juillet 2015. Y ont assisté 92 délégations de 64 États et de 4 organismes internationaux : l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, la Communauté d'États indépendants et l'Union européenne.

Les travaux de la Réunion visent depuis toujours à renforcer le système mondial de lutte contre le terrorisme dans le cadre des principes et normes du droit international généralement admis, sous la coordination de l'ONU.

Les participants ont axé leur attention sur la menace croissante représentée par l'organisation terroriste internationale « État islamique d'Iraq et du Levant » (EIIL). Ils ont constaté qu'avec ses ressources matérielles et financières très étendues, ainsi que le contrôle qu'il exerce sur de larges territoires et son endoctrinement idéologique intensif d'éléments radicaux, l'EIIL met en péril la sécurité interne et l'intégrité territoriale de tous les pays du monde.

La lutte contre les combattants terroristes étrangers, qui forment le gros des effectifs de l'EIIL, a été définie comme étant un objectif tactique primordial de la communauté des services spéciaux.

Les participants ont confirmé l'efficacité des mesures législatives prises pour ériger en infraction les activités des combattants terroristes étrangers aux échelons international et national. Ils ont reconnu l'importance de collaborer pour parvenir à déceler et à démanteler les filières de migration illégale empruntées par ces combattants et à tarir les sources de soutien financier et logistique dont ils bénéficient, et pour renforcer les régimes de contrôle aux frontières. Ils ont constaté que les services spéciaux devaient d'urgence intensifier leurs échanges d'information sur les personnes entrant dans la catégorie des combattants terroristes étrangers.

Les participants ont fait valoir que la Banque internationale de données sur la lutte antiterroriste était un instrument unique d'échange d'information sur les questions relatives à la lutte contre les combattants terroristes étrangers. Ils se sont entendus sur la nécessité d'en intensifier l'utilisation.

Les participants ont considéré que le plus important objectif stratégique de la communauté des services spéciaux devait être de lutter contre l'idéologie terroriste de l'EIIL et de promouvoir des points de vue propres à supplanter le radicalisme.

Le rôle directeur des services spéciaux dans la défense du cyberspace national contre le terrorisme a été confirmé.

L'efficacité du dispositif de partage de l'information sur les menaces effectives et potentielles pesant sur la sécurité dans le cadre des préparatifs et de la conduite d'importantes manifestations internationales, ainsi que les interventions communes visant à contrer ces menaces, a été reconnue. Dans la perspective de la coupe des confédérations et de la coupe du monde de la Fédération internationale de football Association (FIFA) que la Fédération de Russie accueillera en 2017 et en 2018, respectivement, la décision a été prise de reconstituer le Groupe de travail des experts de la sécurité des grandes manifestations internationales des services de renseignement et de maintien de l'ordre. Le Groupe recommencerait à se réunir régulièrement à partir de 2016.

Les participants ont conclu qu'il était nécessaire que la communauté internationale des services de renseignement et de maintien de l'ordre surveille l'apparition de nouvelles menaces terroristes et conçoive des mesures de prévention communes pour les endiguer. La décision a été prise d'accorder une plus grande importance aux futurs travaux d'analyse qui seraient menés sur la plateforme de la Réunion, avec notamment l'établissement d'un projet d'étude prospective des menaces terroristes.

Il a été annoncé que la quinzième Réunion des chefs des services spéciaux, services de sécurité et organismes d'application des lois se tiendrait en 2016, sur le territoire de la Fédération de Russie.
